

RCS : BOURGES Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00365 Numéro SIREN : 831 069 786 Nom ou dénomination : ANGIDIS

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2020 sous le numéro de dépôt 3189

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

1

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise :S.A.S. ANGIDISDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois *12

Adresse de l'entreprise17, route de Bourges18220 LES AIX-D'ANGILLONDurée de l'exercice précédent *19

Numéro SIRET *83106978600018Néant *

				Exercice N clos le, 31/01/2020	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	1 091 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	30 513111 665
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	47 35887 484
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	202 285330 877
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	55 18655 186
TOTAL (II)		BJ	1 956 368BK	280 1561 676 212	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	541 881541 881
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	38 05238 052
		Autres créances (3)	BZ	CA	152 348152 348
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE	
		Disponibilités	CF	CG	266 247266 247
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	14 76014 760
TOTAL (III)		CJ	CK	1 013 2871 013 287	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Écarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	2 969 655280 1562 689 499	

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

2

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFîP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise		S.A.S. ANGIDIS		Néant	☐ *
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....400 000...)			DA	400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	150
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	2 728
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	67 894
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (II)			DL	470 773
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (III)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	934 116
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	332 509
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	700 438
	Dettes fiscales et sociales			DY	208 131
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	6 378
	Autres dettes			EA	487
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	36 666
TOTAL (IV)			EC	2 218 726	
Ecart de conversion passif * (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 689 499	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 497 004
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	24 000	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.S. ANGIDIS						Néant ☐ *			
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	11 939 839	FB		FC	11 939 839	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	33 442	FH		FI	33 442	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	11 973 281	FK		FL	11 973 281	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	1 000	
	Autres produits (1) (11)						FQ	8 283	
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	11 982 563	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	10 177 669	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(28 665)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	801 621	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	102 656	
	Salaires et traitements *						FY	625 557	
	Charges sociales (10)						FZ	134 135	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	125 456
								GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	4 526	
			Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	11 942 954	
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				GG	39 609		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
			Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	11 207	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
			Total des charges financières (VI)				GU	11 207	
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)				GV	(11 207)		
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)				GW	28 402		

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			S.A.S. ANGIDIS		Néant ☐ *		
					Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	47 889		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	47 889		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	47 889		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	8 397		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	12 030 452		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	11 962 558		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	67 894		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HY		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier			IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			1J		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			1K		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			HX		
	(9)	Dont transferts de charges			RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A1	1 000	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A2		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			A3		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			A4	818	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	PRODUITS ACCESSOIRES FRANCHISEUR					34 000	
	REMBOURSEMENT COMMISSIONS CB					13 889	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} février 2019 au 31 janvier 2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- l'exercice a eu une durée de 12 mois, contre 18 mois pour l'exercice précédent,
- la société a perçu un budget exceptionnel de 34 000 € de son franchiseur

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31 janvier 2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêt des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Spécificité fonds de commerce :

La société a considéré que le fonds commercial inscrit à l'actif avait une durée non limitée et à ce titre, il n'est pas amorti. Un test de dépréciation a été mis en œuvre pour s'assurer de l'absence de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes. Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 1 091 000 € Euros.

Au 31 Décembre 2020, la valeur actuelle de l'entreprise a été déterminée, il ressort une valeur d'usage supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société.

Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.



4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Frais d'établissement :

La société comptabilise en charges d'exploitation ses frais d'établissement.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon le dernier prix d'achat connu.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêt et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

**➤ Engagements en matière de retraite****Option retenue :**

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31 janvier 2020 est de 0.48 %,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales et représente 59 948 € au 31/01/2020

➤ Autres Informations

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19.

Cette crise sanitaire aura probablement des impacts en matière de baisse d'activité, de trésorerie et de résultat net de la société sur l'exercice en cours.

A ce stade les conséquences précises de cette crise sur la situation et les perspectives d'avenir de l'entreprise ne peuvent être évaluées.



S.A.S. ANGIDIS
Comptes Annuels au 31/01/2020

PAGE 16

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 091 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	1 091 000		1 091 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	1 091 000		1 091 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 956 368 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 091 000			1 091 000
Immobilisations corporelles	775 728	34 454		810 182
Immobilisations financières	55 186			55 186
TOTAL	1 921 914	34 454		1 956 368

Amortissements et dépréciations d'actif = 280 156 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	154 701	125 456		280 156
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	154 701	125 456		280 156

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds de commerce	1 091 000	0	1 091 000	Non amortiss.
Aménagements des constructions	142 179	30 513	111 665	10 ans
Inst.tech.mat.out.industr	134 842	47 358	87 484	de 5 à 7 ans
Installations et aménagements divers	531 752	201 908	329 844	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	1 410	377	1 033	3 ans
TOTAL	1 901 182	280 156	1 621 026	



S.A.S. ANGIDIS
Comptes Annuels au 31/01/2020

PAGE 17

Etat des créances = 260 345 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	55 186		55 186
Actif circulant & charges d'avance	205 159	205 159	
TOTAL	260 345	205 159	55 186

Produits à recevoir par postes du bilan = 29 323 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	29 323
Disponibilités	
TOTAL	29 323

Charges constatées d'avance = 14 760 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



S.A.S. ANGIDIS
Comptes Annuels au 31/01/2020

PAGE 18

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 400 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	4000	100.00	400 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	400	100.00	40 000

Etat des dettes = 2 218 726 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	934 116	212 395	721 721	
Dettes financières diverses	332 509	332 509		
Fournisseurs	700 438	700 438		
Dettes fiscales & sociales	208 131	208 131		
Dettes sur immobilisations	6 378	6 378		
Autres dettes	487	487		
Produits constatés d'avance	36 666	36 666		
TOTAL	2 218 726	1 497 004	721 721	

Charges à payer par postes du bilan = 222 722 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	8 186
Fournisseurs	75 286
Dettes fiscales & sociales	139 250
Autres dettes	
TOTAL	222 722

Produits constatés d'avance = 36 666 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



S.A.S. ANGIDIS
Comptes Annuels au 31/01/2020

PAGE 19

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 29 323 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs avoirs à recevoir(409800)	29 129
Produits à recevoir(468700)	194
TOTAL	29 323

Charges constatées d'avance = 14 760 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses(486060)	14 760
TOTAL	14 760

Charges à payer = 222 722 €

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Intérêts courus(458800)	8 186
TOTAL	8 186

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues(408100)	75 286
TOTAL	75 286

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision congés à payer(428200)	48 317
Provisions 13e mois(428300)	4 330
Provision charges sur congés à payer(438200)	12 115
Charg. soc./prov 13e mois(438300)	3 031
Cet(448610)	30 653
Taxe apprentissage(448620)	353
Formation(448630)	3 455
Aide a la construction(448640)	3 028
Taxe grde surface(448655)	33 969
TOTAL	139 250

**ENGAGEMENTS HORS BILAN****EMPRUNTS**☐ **EMPRUNT CREDIT AGRICOLE : NANTISSEMENT FDC**

- 03/10/2017 – Capital emprunté : 521K€
- Capital restant dû au 31/01/2019 : 652K€

☐ **EMPRUNT CREDIT AGRICOLE : NANTISSEMENT FDC**

- 03/10/2017 – Capital emprunté : 800K€
- Capital restant dû au 31/01/2019 : 445K€



S.A.S. ANGIDIS
Comptes Annuels au 31/01/2020

PAGE 21

RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Nature des Indications / Périodes	31/01/2020	31/01/2019	30/06/2017	30/06/2017	30/06/2017
Durée de l'exercice	12 mois	18 mois	mois	mois	mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	400 000	400 000			
b) Nombre d'actions émises	400	400			
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	11 973 281	16 291 798			
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	201 747	157 215			
c) Impôt sur les bénéfices	8 397	-2 000			
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	193 350	159 215			
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	67 894	2 878			
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	483	398			
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	170	7			
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	41	38			
b) Montant de la masse salariale	625 557	911 340			
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	134 135	230 270			

ANGIDIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 400 000 euros
Siège social : 17 Route de Bourges,
18220 LES AIX D'ANGILLON
831 069 786 RCS BOURGES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 OCTOBRE 2020

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION
DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2020 s'élevant à 67 894,46 euros de la manière suivante :

- | | |
|---|-----------------|
| - A la réserve légale | 3 394,72 euros |
| - Affectation au compte "autres réserves" | 64 499,74 euros |
| | ===== |
| Total égal au bénéfice de l'exercice | 67 894,46 euros |

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 octobre 2020

Cette résolution est mise aux voix :

Votes pour : 4000
Vote contre : =
Abstention : =

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

La Présidente
La Société SODIVI
Représentée par Monsieur David DARBARY



In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney
BP 50241
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00
Fax : 05 57 19 40 50
bordeaux@inextenso.fr
www.inextenso.fr

ANGIDIS

Société par actions simplifiée

17 Route de Bourges
18 220 LES AIX D'ANGILLON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2020

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES

19 Boulevard Alfred Daney
BP 50241
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00
Fax : 05 57 19 40 50
bordeaux@inextenso.fr
www.inextenso.fr

ANGIDIS

Société par actions simplifiée

17 Route de Bourges
18 220 LES AIX D'ANGUILLON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2020

À l'assemblée générale de la société ANGIDIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ANGIDIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente le 2 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Fonds de commerce :

La valeur du fonds de commerce comptabilisé à l'actif est déterminée selon la méthode exposée dans la note "Fonds de commerce" de l'annexe des comptes.

Nos travaux ont consisté à s'assurer de la cohérence des hypothèses retenues, à apprécier le caractère bienfondé de la méthodologie mise en œuvre et des données utilisées. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- Stocks :

La valeur des stocks comptabilisés à l'actif est déterminée selon la méthode exposée dans la note "Stocks et en-cours" de l'annexe des comptes.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant l'existence et l'évaluation des montants comptabilisés dans les comptes. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente arrêté le 2 octobre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus antérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

In Extenso

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels – SAS ANGIDIS

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 2 octobre 2020

Le commissaire aux comptes

Audit Aquitaine Commissariat aux Comptes



Audrey VERGES



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/01/2020 (12 mois)	au 31/01/2019 (19 mois)
Ventes de marchandises	11 939 839		11 939 839	14 290 477
Production vendue biens				1 961 646
Production vendue services	33 442		33 442	39 676
Chiffres d'affaires Nets	11 973 281		11 973 281	16 291 798
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			1 000	161 176
Autres produits			8 283	8 865
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			11 982 563	16 461 839
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			10 177 669	14 374 803
Variation de stock (marchandises)			-28 665	-513 216
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			801 621	1 127 659
Impôts, taxes et versements assimilés			102 656	217 970
Salaires et traitements			625 557	911 340
Charges sociales			134 135	230 270
Dotations aux amortissements sur immobilisations			125 456	154 702
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			4 526	6 114
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			11 942 954	16 509 642
RESULTAT EXPLOITATION			39 609	-47 802
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			11 207	20 638
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			11 207	20 638
RESULTAT FINANCIER			-11 207	-20 638
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			28 402	-68 441



COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/01/2020 (12 mois)	au 31/01/2019 (19 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	47 889	71 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	47 889	71 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		46
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 635
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 681
RESULTAT EXCEPTIONNEL	47 889	69 319
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	8 397	-2 000
TOTAL DES PRODUITS	12 030 452	16 532 839
TOTAL DES CHARGES	11 962 558	16 529 961
RESULTAT NET	67 894	2 878
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		



BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/01/2020 (12 mois)			au 31/01/2019 (19 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	1 091 000		1 091 000	1 091 000
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions	142 179	30 513	111 665	125 883
Installations tech., matériel et outillage indus.	134 842	47 358	87 484	79 775
Autres immobilisations corporelles	533 162	202 285	330 877	415 369
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	55 186		55 186	55 186
ACTIF IMMOBILISE	1 956 368	280 156	1 676 212	1 767 213
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	541 881		541 881	513 216
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	38 052		38 052	66 714
Fournisseurs débiteurs	1 687		1 687	1 792
Personnel				
Organismes sociaux				884
Etat, impôts sur les bénéfices	41 526		41 526	51 923
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	61 508		61 508	55 944
Autres	47 627		47 627	55 582
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	266 247		266 247	222 777
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	14 760		14 760	29 156
ACTIF CIRCULANT	1 013 287		1 013 287	997 989
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 969 655	280 156	2 689 499	2 765 202



BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/01/2020 (12 mois)	au 31/01/2019 (19 mois)
Capital social ou individuel	400 000	400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	150	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 728	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	67 894	2 878
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	470 773	402 878
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTE FINANCIERE		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	910 116	1 097 135
Découverts, concours bancaires	24 000	
Emprunts et dettes financières diverses	15 000	
Associés	317 509	266 756
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	700 438	733 073
Personnel	93 777	93 549
Organismes sociaux	42 213	42 424
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		5 300
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	72 141	88 713
DETTE DIVERSE		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 378	1 938
Autres dettes	487	101
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	36 666	33 334
DETTE	2 218 726	2 362 323
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 689 499	2 765 202



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} février 2019 au 31 janvier 2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se caractérise par les événements et circonstances ci-après :

- l'exercice a eu une durée de 12 mois, contre 18 mois pour l'exercice précédent,
- la société a perçu un budget exceptionnel de 34 000 € de son franchiseur

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31 janvier 2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Spécificité fonds de commerce :

La société a considéré que le fonds commercial inscrit à l'actif avait une durée non limitée et à ce titre, il n'est pas amorti. Un test de dépréciation a été mis en œuvre pour s'assurer de l'absence de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes. Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 1 091 000, Euros.

Au 31 Décembre 2020, la valeur actuelle de l'entreprise a été déterminée, il ressort une valeur d'usage supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société.

Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.



4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Frais d'établissement :

La société comptabilise en charges d'exploitation ses frais d'établissement.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan $\leq$ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires $\leq$ 7,3 M€ ; effectif $\leq$ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon le dernier prix d'achat connu.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.



➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31 janvier 2020 est de 0.48 %,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales et représente 59 948 € au 31/01/2020

➤ Autres Informations

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19.

Cette crise sanitaire aura probablement des impacts en matière de baisse d'activité, de trésorerie et de résultat net de la société sur l'exercice en cours.

A ce stade les conséquences précises de cette crise sur la situation et les perspectives d'avenir de l'entreprise ne peuvent être évaluées.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 091 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	1 091 000		1 091 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	1 091 000		1 091 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 956 368 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 091 000			1 091 000
Immobilisations corporelles	775 728	34 454		810 182
Immobilisations financières	55 186			55 186
TOTAL	1 921 914	34 454		1 956 368

Amortissements et dépréciations d'actif = 280 156 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	154 701	125 456		280 156
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	154 701	125 456		280 156

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds de commerce	1 091 000	0	1 091 000	Non amortiss.
Aménagements des constructions	142 179	30 513	111 665	10 ans
Inst.tech.mat.out.industr	134 842	47 358	87 484	de 5 à 7 ans
Installations et aménagements divers	531 752	201 908	329 844	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	1 410	377	1 033	3 ans
TOTAL	1 901 182	280 156	1 621 026	



Etat des créances = 260 345 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	55 186		55 186
Actif circulant & charges d'avance	205 159	205 159	
TOTAL	260 345	205 159	55 186

Produits à recevoir par postes du bilan = 29 323 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	29 323
Disponibilités	
TOTAL	29 323

Charges constatées d'avance = 14 760 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 400 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	4000	100.00	400 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	400	100.00	40 000

Etat des dettes = 2 218 726 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	934 116	212 395	721 721	
Dettes financières diverses	332 509	332 509		
Fournisseurs	700 438	700 438		
Dettes fiscales & sociales	208 131	208 131		
Dettes sur immobilisations	6 378	6 378		
Autres dettes	487	487		
Produits constatés d'avance	36 666	36 666		
TOTAL	2 218 726	1 497 004	721 721	

Charges à payer par postes du bilan = 222 722 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	8 186
Fournisseurs	75 286
Dettes fiscales & sociales	139 250
Autres dettes	
TOTAL	222 722

Produits constatés d'avance = 36 666 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 29 323 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs avoirs à recevoir(409800)	29 129
Produits à recevoir(468700)	194
TOTAL	29 323

Charges constatées d'avance = 14 760 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance charges diverses(486060)	14 760
TOTAL	14 760

Charges à payer = 222 722 €

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Intérêts courus(458800)	8 186
TOTAL	8 186

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues(408100)	75 286
TOTAL	75 286

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision congés à payer(428200)	48 317
Provisions 13e mois(428300)	4 330
Provision charges sur congés à payer(438200)	12 115
Charg. soc./prov 13e mois(438300)	3 031
Cet(448610)	30 653
Taxe apprentissage(448620)	353
Formation(448630)	3 455
Aide a la construction(448640)	3 028
Taxe grde surface(448655)	33 969
TOTAL	139 250



ENGAGEMENTS HORS BILAN

EMPRUNTS

☐ **EMPRUNT CREDIT AGRICOLE : NANTISSEMENT FDC**

- 03/10/2017 – Capital emprunté : 800K€
- Capital restant dû au 31/01/2020 : 540K€

☐ **EMPRUNT CREDIT AGRICOLE : NANTISSEMENT FDC**

- 03/10/2017 – Capital emprunté : 521K€
- Capital restant dû au 31/01/2020 : 370K€